



Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers (ASBBA) : compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle du jeudi 5 avril 2012

Présentation du nouveau logo de notre association : voir plus haut

L'ASBBA, une association reconnue dans le cadre de la Démocratie participative :

Notre association participe aux différents Conseils et Commissions de Secteur organisés par la Mairie (secteur 1-2). Elle est membre du nouveau Bureau de la Commission de quartier depuis le 26 mars 2012.

Nous participons aux réunions thématiques (PLU, urbanisme, PDU, etc.) ainsi qu'à des réunions spécifiques concernant le quartier (urbanisme, propreté, etc.).

Nous suggérons de nouveaux aménagements pour améliorer le cadre de vie tel que la création du passage piétons qui a été réalisé rue des Amidonniers (accès Coulée verte).

Dans le cadre de l'enveloppe affectée à chaque secteur, plusieurs propositions ont été faites pour le quartier (indiquées par des flèches ci-dessous) :

	<i>Projets</i>	<i>Services Concernés</i>	<i>Priorités</i>
⇒	Réfection des locaux MJC des Ponts Jumeaux situés aux Amidonniers (anciens locaux)	Dtation Bâtiments et Energie/ Socioculturel	
⇒	Création aire de jeux Coulée verte des Amidonniers	Espaces Verts	
	Réfection aire de jeux du jardin Compans	Espaces Verts	
⇒	Affichage libre Coulée verte angle au niveau de l'entrée Debat Ponsan	Dtation Bâtiments et Energie	
	Pose de bancs sur le parvis devant le Palais des Sports	Espaces Verts	
⇒	Végétalisation + bancs groupe scolaire Amidonniers	Espaces Verts	
⇒	Rénovation éclairage allée de Brienne	Eclairage Public	
	Rénovation éclairage boulevard Duportal	Espaces Verts	
	Bancs	Espaces Verts	

Nous avons par ailleurs demandé :

- la pose d'attache vélos allée Séjourné et rue de l'Ancien Vélo-drome,
- l'évacuation des déchets verts près des jardins EDF.

Visite du Maire sur le terrain (décembre 2011) : Face aux pressions immobilières, nous avons notamment exprimé nos craintes de voir se densifier le quartier sans concertation ni vue d'ensemble, en l'absence d'une réelle politique d'amélioration des transports en commun.

Nous avons réitéré notre demande de créer une maison de quartier afin de recréer du lien dans une zone tout en longueur, dépourvue de centralité et qui peut perdre son identité. Nous avons demandé que le site Amidonniers de la MJC des Ponts-Jumeaux soit maintenu en état et poursuive des activités sur le quartier.

Stationnement et voirie :

Lutte contre le stationnement sauvage le long du Canal de Brienne : depuis de nombreuses années, l'ASBBA demande la pose de barrières en bois (tronçon Héraclès-Grand Angle), afin de préserver les platanes classés et les berges.

Nous n'avons pas obtenu de réponse favorable pour le moment. Cette demande a été réitérée à la réunion avec l'agence Turbines, qui centralise les questions en rapport avec les canaux (secteur centre). Une réunion qui fut plus que décevante ...

Stationnement résident dans le quartier : pas d'informations sur la suite du dossier.

Rue des Amidonniers : amélioration du confort de circulation après la réfection du roulement. Problème de la vitesse en zone 30 : de nouveaux passages piétons et des aménagements de la voie sont prévus vers le bout de la rue en direction de la rocade. En direction du Pont des Catalans, le problème de la fin de piste cyclable n'est pas résolu (voie rétrécie, présence de plots).

Transports et déplacements :

Rien ne bouge hélas du côté du 16. Face à l'engorgement de la ligne la plus longue de Toulouse, nous avons demandé et obtenu le maintien de bus doubles pendant les vacances scolaires.

La ligne 45 (vers Purpan) a été rajoutée pour renforcer le 1 qui n'est plus circulaire.

Pistes cyclables : des dangers persistent (sur le Pont Séjourné par exemple) ; persistance de diverses ruptures cyclables dans des zones où les véhicules roulent très vite.

A noter la présence d'une offre d'auto-partage « Mobilib » dont plusieurs points de stationnement se situent proche de notre quartier.

Propreté :

Lors d'une réunion aux Carmes avec les services compétents, nous avons détaillé les « points noirs » (décharges sauvages allée de Brienne, à certains moments de l'année : meubles, mais aussi déchets verts). Un relevé de ces dépôts sauvages est fait par des observateurs du service propreté, qui font faire des interventions ciblées.

Urbanisme - PLU :

L'ASBBA dénonce le non respect du permis de construire allée de Brienne (anciens établissements Rigaud), alors que va se tenir le Congrès international sur les canaux l'année prochaine à Toulouse.

Ancien Garage des Amidonniers : un immeuble en cours de construction.

La densification de Toulouse se poursuit dans un secteur attractif, soumis à la pression immobilière. De ce fait, l'ASBBA a demandé l'inscription à l'inventaire de la « Maison Perry ».

Devant nos craintes quant à l'avenir des terrains de sport et de loisirs du CMCAS ainsi que des jardins de l'EDF. M. le Maire a rappelé l'importance des installations de plein air pour la Ville et a garanti leur maintien (décembre 2011).

Problème récurrent des squats et tentes le long de la coulée verte.

Antennes relais :

Multipliation de ces antennes. Une antenne Free est installée près de l'école des Amidonniers. Existence d'une grosse antenne jouxtant le site Amidonniers de la MJC.

Enfance

Ouverture à la rentrée de l'école des Ponts Jumeaux. Déménagement de la crèche « les enfants terribles » également aux Ponts Jumeaux.

Un accueil de loisir sans hébergement (ALSH) situé au Parc des sport du Bazacle (CMCAS) a ouvert en juillet 2011 mais sa pérennité est menacée.

MJC :

La MJC des Amidonniers est devenue MJC des Ponts Jumeaux, dont le site principal est au Bâtiment Job des 7 Deniers. Le site des Amidonniers, est donc fragilisé (localisation très excentrée, départ de l'administration). Sa salle de spectacles, Amid'ô, fait vivre le site, non sans difficultés.

Se cultiver, créer des liens dans le quartier :

Nous maintenons nos liens avec la MJC. L'ASBBA participe au Comité de Pilotage d'Amid'ô, retransmet des infos de la MJC, etc. Cette dernière nous a ouvert ses portes et soutenus pour l'organisation du « Dimanche d'automne aux Amidonniers ».

Nos liens avec le CMCAS nous ont conduits à soutenir les démarches du Centre de loisirs auprès de la Mairie.

« Dimanche d'automne aux Amidonniers » : sur le thème de « L'air et l'eau », une grande exposition de peinture et de sculptures s'est tenue le 6 octobre 2011 sur le terrain que le CMCAS a aimablement mis à notre disposition. Un atelier de cerfs volants et le récital d'un chanteur ont complété les activités. Organisée par l'ASBBA, cette manifestation a reçu le soutien actif de la peintre aquarelliste A-M. Toulouse et du sculpteur M. Rojo. Un concours a récompensé les meilleurs talents ; à l'issue de cette exposition qui a attiré un nombreux public, une dizaine de prix ont été attribués par le jury de spécialistes d'art et de membres du Bureau de l'ASBBA ; les prix ont été décernés par sa Présidente.

Organisation du repas de quartier annuel ; tables et chaises sont fournis par la Mairie.

Communication et vie du quartier :

Malgré nos demandes réitérées, il n'y a toujours pas de panneau d'affichage pour les informations dans le quartier. Pas de maison de quartier prévue pour le moment non plus...

Distribué gratuitement, le journal de l'ASBBA, *Canal Infos*, informe les habitants de la vie de leur quartier. Il est passé en grand format (A3).

Bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Equipement et communication	287,04 €	Adhésions	71000 €
Assurances	77,39 €	Subvention Mairie	1000,00 €
Adhésions associations CCNAT – FNE	71,00 €	Intérêts Livret A	53,34 €
AG	64,40 €		
Repas de quartier	62,56 €		
Animation « dimanche d'automne »	1335,84 €		
Frais gestion compte	9,18 €		
Total	1907,41 €		1763,34 €
<i>Balance financière de l'exercice 2011 : - 144,07 €</i>			
		Livret A	2614,51 €
		Compte Chèque	770,31€
		Total	3384,81€

Modification des statuts de l'association :

Projet de modification de l'article 9 des statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Quartier Brienne-Bazacle-Amidonniers. Cette modification vise à créer un poste de Trésorier adjoint et revenir de 2 vice-présidents à un vice-président.

ARTICLE 9 – CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

L'association est dirigée par un Conseil d'au moins 6 membres élus pour un an par l'assemblée générale :

Un Président -Un Vice-Président

Un Trésorier -Un Trésorier-Adjoint

Un Secrétaire -Un Secrétaire-Adjoint

Le Conseil élit en son sein un bureau composé du Président, du Trésorier, du Secrétaire. Le bureau est élu pour une année. Les membres sont rééligibles. Le Président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité, sur mandat du conseil d'administration pour ester en justice au nom de l'association.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Modification adoptée à l'unanimité des présents.

Candidatures et élection du Conseil d'Administration de l'ASBBA

Se sont présentés et ont été élus à l'unanimité : Martine Combier, Jean-François Dufor, Marie-Claude Dufor, Michel Eychenne, Fabrice Josserand, Sylvie Mégevand, Marie-José Mauri, Mariette Soubiran.

Nous rappelons que toute l'action de l'ASBBA est basée sur le bénévolat et l'implication citoyenne.

Pour maintenir une qualité de vie dans le quartier, pour agir auprès des élus dans notre vie quotidienne, nous insistons sur **la nécessité d'un engagement** de tous les habitants du quartier pour soutenir ses actions : **adhésion annuelle (qu'il faut penser à renouveler !), mais aussi participation à nos réunions, implication dans nos actions diverses, aide à la distribution du journal, etc.**